

L'employeur de- 2
vrait se garder
une petite gêne

Avis important : 2
agenda 2017-2018

Argent des sta- 3
giaires

Candidature au 3
poste de la prési-
dence du SEHY

NOUVEAU

Élection au poste de trésorier (2017-2018)

Nous avons appris, ce 9 mai, la démission de M. Sébastien Houle au poste de trésorier au sein du Conseil d'administration du SEHY. Cette démission sera effective le 1^{er} juillet 2017.

Ainsi, la deuxième année de mandat de ce poste est aussi mise en élection (mandat du

1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018).

Rappels : les formulaires de candidatures doivent être remis en bonne et due forme pour le 19 mai au bureau du SEHY. Les élections, s'il y a lieu, auront lieu lors de l'assemblée générale du mardi 30 mai 2017.

Prière de vous référer à *l'Éclair* du 10 avril 2017 pour les informations d'ensemble.

Joël Mailloux,
pour le comité
des élections

L'employeur devrait se garder une petite gêne

En accompagnant quelques-uns de nos membres au cours de rencontres convoquées par l'employeur depuis quelques mois, nous avons constaté que l'employeur pousse le bouchon beaucoup trop loin dans ses questions concernant la vie privée de nos membres. Nous avons aussi eu le bonheur de constater que certains de nos membres se sont tenu le dos droit et ont fait preuve de beaucoup de courage en se chargeant eux-mêmes de faire remarquer à l'employeur qu'il outrepassait ce qui lui était permis.

Naturellement, lors de ces rencontres formelles où nous vous accompagnons, dans le cas où vous ne le feriez pas vous-même, nous pouvons réagir et inviter les représentants de la partie patronale à faire preuve de retenue, les inviter à se garder une petite gêne. Ceci

nous porte cependant à croire que, outre certains représentants des ressources humaines de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC), il est plausible que certaines directions d'écoles outrepassent ce qui leur est permis de faire à cet égard et vous questionnent sur des éléments qui relèvent strictement de votre vie privée et ne concernent pas l'employeur. Dans le doute, avant de répondre, nous vous suggérons de réfléchir et, dans le pire des cas, d'indiquer que vous notez la question et que vous y répondrez seulement après avoir vérifié vos droits. Dans le doute, mieux vaut vous abstenir. Dans un cas de questionnement de l'employeur (ou de n'importe lequel de ses représentants) sur des questions qui pourraient vous valoir des accusations au criminel (toucher un enfant, falsification de document,

etc.), nous vous suggérons de ne répondre à aucune question avant d'avoir parlé au SEHY ou à un avocat.

Tenez pour acquis que, dans un tel cas, votre interlocuteur risque fort de vous sortir la menace habituelle, soit que vous serez discipliné plus sévèrement parce que vous refusez de collaborer. Répliquer que vous ne refusez pas de collaborer. Répétez qu'en excellent employé que vous êtes, vous prendrez le temps nécessaire pour répondre correctement aux questionnements. Pour y arriver, prendre le temps de faire des vérifications avant de répondre est bien la moindre des choses. N'hésitez pas à nous contacter au besoin. Ces situations sont toujours traitées en urgence par le SEHY.

À bon entendeur, salut!

Éric Bédard, président

Avis important : Agenda 2017-2018

Prenez note que, comme nous n'avons pas été contactés, cette année, par la compagnie qui le produit, il n'y aura pas d'agenda fourni par le SEHY pour la prochaine année scolaire . Merci de votre compréhension.



Argent des stagiaires

Nous avons été interpellés par certains de nos membres qui se sont vus refuser par l'employeur l'achat de tablettes numériques via l'argent auquel ils avaient droit pour avoir reçu un ou des stagiaires. Il semble que la politique d'achat ou de maintien du parc informatique de la CSVDC prévoit que les budgets doivent tenir compte du remplacement de ces outils au terme de leur vie utile, en plus de prévoir l'entretien. C'est sur cette base que certaines directions ont refusé ces achats à certains de nos membres.

En conséquence, comme l'entente nationale prévoit que vous pouvez décider de prendre cet argent pour vous, c'est ce que nous vous suggérons de faire. Une fois que vous aurez l'argent en poche, vous aurez tout le loisir de le dépenser comme bon vous semble, notamment, en procédant à l'achat d'une tablette numérique, d'une imprimante, d'un ordinateur ou de toute autre chose qui vous plaira, sans devoir, en prime, passer par la politique d'achats groupés. Ai-je besoin de vous rappeler que vous pouvez disposer, ensuite, comme

bon vous semble de ce qui vous appartient en propre? Notamment, vous pourrez apporter à la maison votre tablette sans devoir rendre de compte à votre direction qui vous impose actuellement cette interdiction avec le matériel appartenant à la CSVDC.

Éric Bédard, président

Candidature au poste de la présidence du SEHY

Mes réflexions des derniers jours quant aux élections pour le poste de présidence du SEHY m'ont amené aux conclusions suivantes :

- À mon avis, et ceci est basé sur mon expérience, le SEHY n'a jamais été en si bonne position qu'actuellement pour assurer à ses membres que leurs droits seront protégés;
- Nous avons pour beaucoup contribué à un certain nombre de départs à la CSVDC, démontrant du même coup que les enseignantes et enseignants que nous représentons n'acceptent pas de se faire imposer tout et n'importe quoi;

- L'élection du nouveau Conseil des commissaires, le 7 novembre 2014, a été plutôt décevant quant aux résultats espérés eu égard aux relations de travail entre le SEHY et la CSVDC;
- Plusieurs dossiers, judiciarisés, notamment, ont été menés à terme avec succès, mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir quant aux relations entre le SEHY et la CSVDC;
- Le soleil brille à nouveau quant au travail d'équipe entre les dirigeants du SEHY et ses employées actuellement en fonction pour assurer la protection des droits des membres du SEHY;

- Je suis prêt à relever l'ensemble des défis pour deux années supplémentaires à la présidence du SEHY, si tant est que cela soit le souhait des membres;

En conséquence, je présenterai ma candidature pour tenter d'être élu pour un nouveau mandat au poste de président du SEHY le 30 mai prochain à notre assemblée générale ordinaire. J'espère que vous y participerez en grand nombre. Je serais honoré de me voir confier à nouveau cette tâche.

Éric Bédard, président

Pour nous joindre

Présidence

Éric Bédard : ericbedard@sehy.qc.ca

Premier vice-président :

martinlaboissonniere@sehy.qc.ca

Représentante du secondaire :

sophieveilleux@sehy.qc.ca

Le Secrétariat : de 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA HAUTE-YAMASKA

Téléphone: 450-375-3521

Télécopieur: 450-375-0407

Site Web du SEHY :

www.sehy.qc.ca

Courriel : info@sehy.qc.ca

Dates à retenir

Conseil fédératif :

- 17, 18 et 19 mai 2017 à Granby;
- 14, 15 et 16 juin 2017 à Gatineau.

Assemblée générale :

- 30 mai 2017 à Granby.

**Vous pouvez nous
faire parvenir vos
questions et vos
commentaires à
info@sehy.qc.ca.**



**Soyez à l'affût de
toutes les nouveautés
sur le site du SEHY!**

*Correction et mise en page par
Marie-Ève Picard*